

HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES

TRANSACTIONS	
VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	
De 0 à 50 000 €10 %	De 150 001 € à 200 000 €7 %
De 50 001 € à 100 000 €9 %	De 200 001 à 300 000 €6 %
De 100 001 € à 150 000 €8 %	Au-dessus de 300 000 €5 %

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	10 %
VENTE DE TERRAINS	10 %
VENTE DE FONDS DE COMMERCE (CESSION DE BAIL OU PART)	10 %
VENTE DE STATIONNEMENTS	Forfait : 2000 €
VACATION AVIS DE VALEUR	150 €
EXPERTISE IMMOBILIERE SELON DEVIS	

Ce tarif s'entend T.T.C (T.V.A 20 % incluse. Coefficient de conversion 1 EUR = 6.55957 FRF)

ACHETER | VENDRE | LOUER | FAIRE GERER | SYNDIC

Neudorf l'Immobilier

112-116, route du Polygone – 67100 STRASBOURG

Tél : 03.88.34.41.41 – Fax : 03.88.34.12.95

S.A.R.L. au capital de 20 000 € - R.C.S. STRASBOURG TI 482 084 936 – SIRET 482 084 936 00012 – N° GESTION 2005 B 847 – Code APE 6831Z
 Carte Professionnelle Transaction N° 129/2006 – Garantie QBE France – 10 - 12 Place Vendôme – 75001 PARIS – T.V.A. n° : FR 49482084936
 Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

HONORAIRES DE GESTION NEUDORF L'IMMOBILIER

A COMPTER DU 27 MARS 2014

HONORAIRES DE GESTION TTC ¹

Formule Confort : (Emettre des avis d'échéance, encaisser les loyers, délivrer les quittances de loyers, dresser les états des lieux d'entrée et de sortie, gestion des travaux, établir un compte rendu de gérance chaque trimestre, fournir les éléments de la déclaration des revenus fonciers)

Formule Confort Plus : (Formule « Confort » + régler les appels de fonds au syndic de copropriété)

Formule Sérénité : (Formule « Confort » + Assurance loyers impayés et détériorations immobilières)

Formule Sérénité Plus : (Formule « Sérénité » + régler les appels de fonds au syndic de copropriété)

- **Garantie du paiement loyers impayés et détériorations immobilières** (en sus des honoraires de gérance sauf Formule Sérénité Plus & Sérénité)
- **Prestations particulières** (représentation assemblée générale, frais de dossier contentieux locataire, gestion des gros travaux, clôture de dossier...)
- **Frais administratifs**, frais d'affranchissements...)

ACHETER | VENDRE | LOUER | FAIRE GERER | SYNDIC
Neudorf l'Immobilier

112-116, route du Polygone – 67100 STRASBOURG
Tél : 03.88.34.41.41 – Fax : 03.88.34.12.95

S.A.R.L. au capital de 20 000 € - R.C.S. STRASBOURG TI 482 084 936 – SIRET 482 084 936 00012 – N° GESTION 2005 B 847 – Code APE 6831Z
Carte Professionnelle Transaction N° 129/2006 – Garantie QBE France – 10 - 12 Place Vendôme – 75001 PARIS – T.V.A. n° : FR 49482084936
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

GESTIONS DES LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES (soumis à la loi du 6 juillet 1989) – LOCAUX MEUBLES – PROFESSIONNELS – GARAGES – PARKING

De 0 à 800€ ²	Plus de 800€ ²	Immeuble
7.0 %	6.0 %	5.0 %
8.0 %	7.0 %	6.0 %
9.5 %	8.5 %	7.5 %
10.5 %	9.5 %	8.5 %
2,5%		
150,00 €		
15,00€/an		